



Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne Normandie soutient les professionnels et les entreprises normandes

Le 25 mars 2020

Dans le contexte de crise sanitaire sans précédent que connaît la France depuis ces dernières semaines, la Caisse d'Épargne Normandie s'est mobilisée dès les premières annonces gouvernementales pour garantir une continuité de services à tous ses clients et particulièrement aux acteurs de la vie économique de la Normandie : commerçants, artisans et entreprises. Afin de les accompagner dans cette période particulièrement difficile pour eux, la Caisse d'Épargne Normandie a mis en place un dispositif de report d'échéances sur leurs encours de crédits depuis la semaine dernière. Ils peuvent compter sur l'engagement de tous les collaborateurs pour répondre dans les meilleurs délais aux différentes demandes.

La Caisse d'Épargne Normandie s'est très vite mobilisée pour accompagner ses clients confrontés à des difficultés liées à la crise sanitaire actuelle. Elle s'est ainsi engagée à contacter les commerçants, artisans clients ainsi que toutes ses entreprises clientes pour évaluer, au cas par cas, leur situation.

Les actions mises en place, en lien avec les mesures décidées par le Gouvernement, doivent permettre de trouver des solutions pertinentes et en proximité pour chacun des clients concernés.

Report jusqu'à 6 mois des remboursements crédits pour soutenir la vie économique

La Caisse d'Épargne Normandie s'est organisée pour pouvoir répondre sous 48h maximum aux clients professionnels et entreprises qui le souhaitent afin d'analyser leur situation et trouver des réponses personnalisées avec la possibilité d'un report jusqu'à 6 mois des remboursements crédits notamment.

*« La gestion de la crise actuelle nous amène à accompagner nos clients de façon très ciblée, notamment les professionnels et les entreprises. Le maintien, même à distance de ce lien, avec tous nos clients, a fortiori avec les acteurs économiques, est essentielle dans ces moments d'isolement et d'interrogation pour beaucoup. Nos clients peuvent compter sur l'engagement de tous les collaborateurs de la Caisse d'Épargne Normandie qui font un travail remarquable depuis ce début de crise sanitaire pour apporter le meilleur service dans des conditions inédites. La plupart de nos agences restent ouvertes même si le rendez-vous à distance est privilégié par principe, pour protéger nos clients et nos collaborateurs. Je suis particulièrement fier de ces derniers car c'est grâce à leur mobilisation, leur solidarité que notre entreprise continue d'être, plus que jamais, utile à son territoire, ses habitants et son économie, et joue pleinement son rôle de soutien de l'économie régionale et à un moment où celle-ci en a le plus besoin » souligne **Bruno Goré, Président du directoire.***

Mobilisation autour du Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

La Caisse d'Épargne Normandie a mis tout en œuvre pour que dès le 25 mars les clients bénéficient du dispositif du PGE et s'engage là encore à examiner rapidement toutes les demandes qui leur seront adressées et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Le PGE concerne la très grande majorité des entreprises quelles que soient leur taille et leur forme juridique. Sont ainsi éligibles des ETI, PME, TPE, les commerçants, artisans, exploitants

agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, entreprises innovantes et la plupart des associations et fondations ayant une activité économique... Les rares exceptions étant prévues par le décret.

Le PGE pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1er janvier 2019. Il bénéficie d'un différé d'amortissement total (intérêts + capital) pour la première année. A l'issue de cette période initiale, le client pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans. Il est distribué à prix coûtant et permettra ainsi aux entrepreneurs de passer au mieux cette situation de crise exceptionnelle.

A propos de la Caisse d'Épargne Normandie

La Caisse d'Épargne Normandie compte 212 points de contact (agences et centres d'affaires), 1799 collaborateurs, 1,1 million de clients dont 205 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances... Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 35 milliards d'euros.

Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie.

Au travers de son activité d'Equity, elle accompagne ces entreprises en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance organique ou externe, transmission...). Très implantée dans l'écosystème numérique normand, elle est notamment partenaire de NWX à Rouen. Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Épargne Normandie est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire. Plus de 600 projets ont été ainsi soutenus sur 10 ans avec plus de 7 millions d'euros de dons à des associations normandes. Elle est aussi historiquement engagée dans le microcrédit personnel et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie (plus d'un microcrédit sur trois en Normandie est réalisé par la Caisse d'Épargne Normandie). Elle est ainsi le 1er mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif.

Contact presse :

Stéphanie BLAISE : 06 71 38 85 13 – stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr

Véronique PACAUD : 02 35 59 43 24 – veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr



www.caisse-epargne.fr/normandie